Allemagne : les demandes de naturalisation intègrent depuis le 27 juin des questions liées à l'antisémitisme et à l'existence d'Israël en tant qu'État

29/06/2024 à 15h12



L'Allemagne a modifié une partie des conditions nécessaires à l'accession à sa citoyenneté. Les demandes de naturalisation intègrent depuis le jeudi 27 juin des questions liées à l'antisémitisme et à l'existence d'Israël en tant qu'État.

Confrontée à une montée des actes antisémites, l'Allemagne révise ses règles autour de la naturalisation. Depuis jeudi, les candidats à la citoyenneté sont confrontés lors de leur examen à des questions intégrant "les thèmes de l'antisémitisme, du droit de l'État d'Israël à exister et de la vie juive en Allemagne", comme l'explique un texte du ministère de l'Intérieur cité par CNN.

[…]

BFMTV